

Assemblée Générale ordinaire des adhérents de la MJC de FLEUREY sur OUCHE

4 avril 2025

ANNEE 2024

Procès-verbal

Accueil par la Présidente Nicole BAUDERE

Elle remercie les personnes présentes venues participer à cette Assemblée Générale Ordinaire des Adhérents.

Présentation des personnes invitées présentes :

- Mme Sandrine CARBONEL Directrice de la FRMJC Région BFC
- Mr Jean Louis DELLERY Président de l'ALES ses Adjointes Marie-Jeanne BOIGET, Jean Paul PERRET, Bernard CHAMPRENAULT

Personnes invitées excusées ou absentes :

- Me Céline VIALET - Conseillère Départementale
- Mr Alain LAMY- Conseiller Départemental
- Mr Jérémy BARDET - CCOM Ouche et Montagne
- Mr Philippe ALGRAIN - Maire de Fleurey sur Ouche
- Mr Marc CHEVILLON - CCOM Ouche et Montagne

Adhérents présents :

Joëlle AZAN, Nicole BAUDERE, Aurélia BENAYAS, Myriam BELAIFA , Régine BORDET GAUDIN, Marie Thérèse BOUTON, Dominique BOYON, Pierre BUCHIN, Jeanne CABANNES, Ingrid COMBES, Rémy CORNELISSENS, Béatrice DIEUSAERT, Marie Hélène GAUDE, Hubert GAUDIN, Françoise GENGE, Denise GUIGNARD, Nelly MANO, Nadine MERA, Edlth MIGNARD, Marie Dominique MOUREZ- BERNARD, Françoise PANIZZOLI, Agnès PERRET, Brigitte RENAUD, Jacqueline REPIQUET, Nathalie RICHARD, Dominique RUHLMANN, Michelle VANDESCHRIK, Dominique VINCENOT, Sébastien WILLER, Sylvie ZUCHELLI

Animateurs présents :

Natalie ANJO, Céline PARFAIT, Justine TREUILLET, Alain STEC

Points sur les pouvoirs reçus : 115 adhérents ont donné leur pouvoir

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2024 qui concernait l'année 2023. Il a été adressé à tous les adhérents avec la convocation

Vote : il est approuvé à l'unanimité.

Bilan de l'année 2024

Rapport moral

Présenté par la Présidente Nicole BAUDERE

La MJC établit son programme comme une année scolaire de septembre à juin de l'année suivante.

Le bilan que nous vous présentons est celui de **l'année 2024**.

Il concerne donc les 6 premiers mois de 2024 de janvier à juin (saison 2023/2024) et les mois de septembre à décembre 2024 (saison 2024/2025)

Faits notables

- Comme en 2023, la rentrée de septembre 2024 a vu se confirmer la forte demande des adhésions dans pratiquement toutes les activités, à l'exception de la zumba ado qui a dû être supprimée.
- La MJC comptait **285** adhérents fin décembre 2024. **(291 à ce jour)**

Nouvelles activités

L'offre d'activités s'est enrichie pour les adultes avec :

- le Qi Gong 2 groupes
- l'activité physique adaptée aux séniors

Ouverture de groupes supplémentaires:

- 1 groupe d'anglais dit « niveau intermédiaire » pour les adultes
- Un 3^{ème} groupe pour l'anglais enfants
- un 5^{ème} groupe de couture
- 2 groupes supplémentaires de yoga
- un 2^{ème} groupe de danse en ligne

soit un total de 9 groupes supplémentaires pour cette année 2024

Des changements dans l'animation des activités avec:

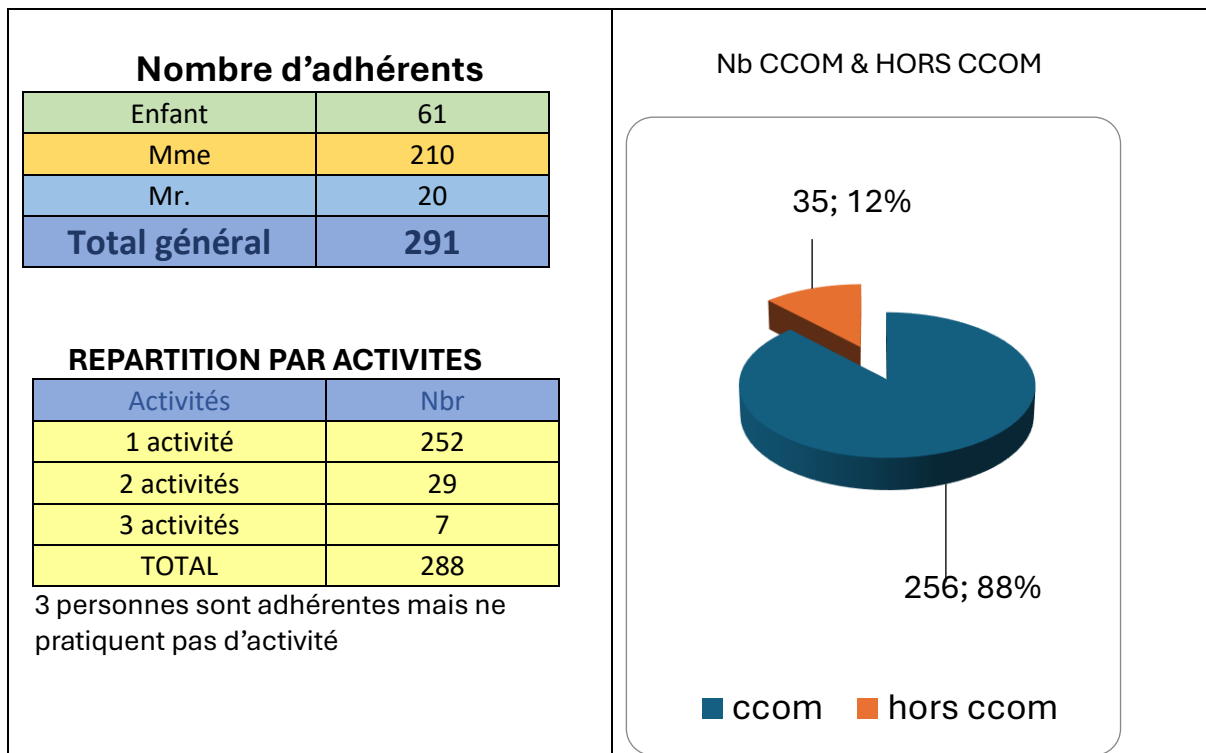
- le recrutement de Théo MARQUET pour la saison 2024/2025 en remplacement temporaire de Loïc DELAUNAY, animateur de la multi activités sportives indisponible pour raisons de santé
- Changements en 2 temps pour les cours d'anglais dispensés aux adultes:
 - le recrutement de Mylène COSTER pour animer le cours d'anglais « confirmés » le mardi tous les 15 jours à partir de septembre 2024
 - le recrutement de Françoise BONICHON pour animer les cours pour les groupes « anglais débutants » et « niveau intermédiaire » du jeudi à compter de janvier 2025.

Claude TORRECILLA qui assurait les 3 cours d'anglais pour adultes depuis 3 ans a informé le Bureau de la MJC fin juin 2024 de son intention d'arrêter sa prestation au plus tard en décembre 2024.

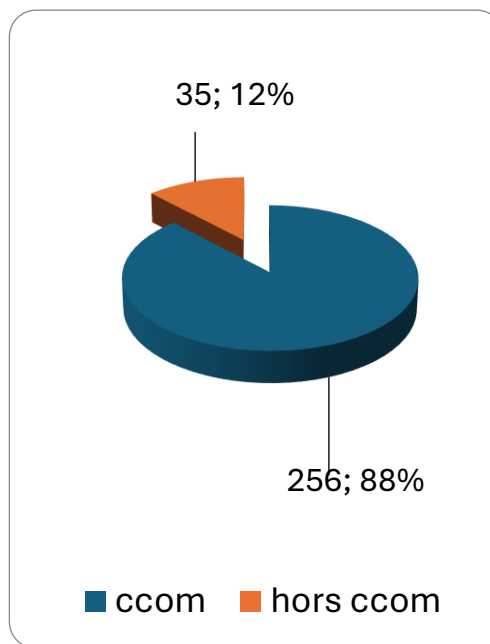
Nous la remercions pour son investissement et la qualité de ses interventions qui a fait le succès de cette activité.

Rapport d'activités 2024-2025

Présenté par Dominique RUHLMANN - Secrétaire



Nb CCOM & HORS CCOM



Au cours de l'année 2024, la MJC a proposé à ses adhérents :

17 activités différentes réparties en 35 groupes

Activités pour les adultes

- **Sophrologie** animatrice et référente **Natalie ANJO**
le lundi de 17h45 à 18h45 pour **10 personnes** à l'ancienne Salle des Mariages
- **Scrapbooking** animatrice et référente **Laure LEGER**
1 lundi/mois de 19 à 22h pour 2 groupes **au total 18 personnes** à la Maison des Associations
- **Patchwork** animatrice **Françoise LACOSTE**
référente **Lucienne LECOULTEAU**
1 lundi/mois de 10 à 16h à la Maison des Associations **8 personnes**
- **Couture** : **37 personnes réparties en 5 groupes → 2 animatrices**
 - le lundi de 16 à 19h → **Céline PARFAIT** pour le lundi, mardi et le jeudi
 - le mardi de 18 à 21h **nouvelle séance** → **Justine TREUILLET** pour le mercredi le vendredi
 - le mercredi de 18 à 21 h référente **Dominique RUHLMANN**
 - le jeudi de 18 à 21h
 - le vendredi de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations

- **Danse en ligne** 21 personnes – 2 groupes animatrice Angélique VERGUEIRO
à la Salle des Fêtes référente Régine BORDET GAUDIN
- le jeudi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 nouvelle séance
- **Yoga** animatrice Pauline BLAISE
37 personnes réparties en 4 groupes référente Denise GUIGNARD
- le lundi de 10h30 à 11h 45
- le lundi de 19h15 à 20h30 à l'ancienne salle des Mariages
- le mercredi de 20h15 à 21h30 à la salle des Fêtes
- le vendredi de 10h30 à 11h45 à l'ancienne salle des mariages 2 nouvelles séances
- **Gymnastique:** animatrice Anne FRANCOIS
référente Nadine MERA

Groupes de 73 personnes réparties en 3 activités:

Activités physiques adaptées dites « séniors » nouveauté cette année

Gymnastique douce

Renforcement musculaire

le mercredi de 17 à 20h à la Salle des Fêtes,

chaque séquence dure 1 heure

- **Qi Gong : 2 groupes** animatrice Emilie GOURAND
Nouvelle activité pour 13 personnes

- 3 lundis/mois de 18h30 à 20h Salle des Fêtes

- le mardi de 14h30 à 15h30 Ancienne salle des mariages

- **Anglais** 3 groupes pour 23 personnes

Maison des Associations

animatrice Claude TORRECILLA jusqu'au 31/12/24

animatrice Françoise BONICHON depuis janvier 2025

- Anglais « débutants » de 9h30 à 10h30 le jeudi référent Pierre BUCHIN

groupe supplémentaire:

- Anglais « niveau intermédiaire » de 10h30 à 11h30 le jeudi référente Nadine MERA

animatrice Mylène COSTER depuis septembre 2024

- Anglais « confirmés » de 9h à 10h30 2 mardis/mois référente Nadine MERA

- **Loisirs créatifs** animateur Alain STEC
référente Dominique VINCENOT

Le vendredi de 14 à 17 h à la Maison des Associations pour 7 personnes

- **Arts textiles** groupe autonome de 8 personnes
référente Nicole BAUDERE

2 lundis /mois de 10 à 16 h à la Maison des Associations

- **De fil en aiguilles** groupe autonome de 7 personnes
référente Dominique VINCENOT

1 samedi /mois de 14 à 17 h à la Maison des Associations

Activités pour les jeunes

- **Multi activités sportives** animateur Théo MARQUET

2 groupes le mercredi de 10h à 11h et de 11h à 12h à la Salle des Fêtes **pour 14 jeunes**

- **Couture** animatrice Justine TREUILLET

Secondée bénévolement en alternance par **Nicole BAUDERE, Marie BOUTON, Agnès Perret et Dominique RUHLMANN**

le mercredi en 2 groupes de 14 à 16h et de 16 à 18h **pour 14 jeunes** à la Salle des Associations

- **Zumba** animatrice Angélique VERGUEIRO

le mercredi de 15h15 à 16h15 **pour 11 jeunes** à la Salle des Fêtes

- **Eveil corporel** animatrice Angélique VERGUEIRO

le mercredi de 16h15 à 17h **pour 4 enfants de 4 à 6 ans** à la Salle des Fêtes

- **Anglais :** animatrice Naomi MATHIEU

Initiation ludique à l'anglais pour **21 enfants** 3 groupes :

- de la moyenne section maternelle jusqu'au CP
- des classes CE
- des classes CM **1 nouveau groupe** le mercredi matin à la Salle des Associations
 - de 9h à 10h pour les + jeunes
 - de 10h05 à 11h05 pour le 2^{ème} groupe
 - de 11h10 à 12h10 pour le 3^{ème} groupe

Le Conseil d'Administration tient à remercier chaleureusement chacun des animateurs qui par la qualité de leurs prestations, contribue amplement à l'essor de la MJC.

Un remerciement particulier à Claude TORRECILLA qui a animé les cours d'anglais pour adultes pendant 3 ans.

Rapport financier **BILAN 2024**

Présenté par Marie BOUTON - Trésorière

comptes de recettes			comptes de dépenses		
n° compte			n° compte		
	Solde au 31 12 2023	6 076,11	6064	Fournitures administratives	538,15
7159	Don	50,00	6162	Cadeaux, Evenements	340,00
7410	Subvention Ccom	500,00	6160	Assurance MAIF - 2024	1 338,29
7420	Subvention Mairie	1 000,00	6161	Cotisations FRMJC SACEM SPRE (2ème semestre 2023 + Année 2024)	1 021,48
7421	Subvention FAVA	400,00	6220	Rémunérations intervenants	34 911,75
7560	Adhésions	3 665,00	6250	Frais de déplacements	1 743,52
7561	Cotisations activités	51 954,50	6257	Fournitures activités	1 699,94
7563	Vente matériel	150,00	6258	Entretien matériel	469,70
			6259	Investissement matériel	1 637,42
			6271	remboursement cotisations adhérents (maladie, déménagements)	795,00
			6261	Frais de communication	168,00
			6262	Affranchissement - achat timbres	82,87
			6058	Frais de commissions ANCV (chèques vacances) saisons 2023-2024 + 2024-2025	49,15
			6159	Don	200,00
			6260	Frais réception	261,90
			6260-1	Spectacle Noel 2024	400,00
			6274	Souscription parts sociales credit agricole	45,00
			6273	Placement livret A (*)	16 100,00
	TOTAL RECETTES 2024	63 795,61		TOTAL DEPENSES 2024	61 802,17
				SOLDE 2024	1 993,44
			(*)	certains adhérents ont choisi de payer en une seule fois la totalité de leurs cotisations Cette réserve a alimenté le livret A et nous permettra de rémunérer les animateurs pour la saison 2024-2025	

Des précisions sont données sur tous les postes, notamment sur les remboursements de cotisations en cas d'arrêt de l'activité pour raisons médicales d'adhérents ou d'1 animateur, l'ouverture d'un livret A avec le placement des cotisations payées en une seule fois par certains adhérents et qui servira à régler les prestations des animateurs durant toute la saison.

Le 31 décembre 2024, le bilan de l'année présente un **solde positif de 1993,44€**

Bilan 2024

**Ces 3 rapports présentés sont soumis à l'approbation de l'Assemblée :
ils sont adoptés à l'unanimité**

Orientations budgétaires 2025

Présentées par la Présidente Nicole BAUDERE et la Trésorière Marie BOUTON

- **Fixation du montant de l'adhésion annuelle**
=> Le CA propose de maintenir le coût de l'adhésion à **15€/an**
- **Vote de l'Assemblée**

Le coût de l'adhésion à **15€** est adopté à l'unanimité

- **Perspectives budgétaires 2025**

Toutes les décisions concernant la prochaine saison à partir de septembre 2025 ne sont pas arrêtées. Nous vous présentons un budget prévisionnel qui tient compte de dépenses déjà effectuées comme les frais d'assurance et de cotisations diverses et de la situation actuelle.

Il a été établi sur la base d'une cotisation moyenne annuelle de 155€ pour 280 adhérents

Budget prévisionnel 2025

comptes de recettes			comptes de dépenses		
n° compte		PREVISIONS 2025	n° compte		PREVISIONS 2025
7420	Subvention Mairie	1 000,00	6064	Fournitures administratives	500,00
7410	Subvention CCOM	1 000,00	6162	Cadeaux, Evenements	1 000,00
7421	Subvention FAVA	500,00	6160	Assurance MAIF 2025	1 450,00
7560	Adhésions	4 200,00	6161	Cotisations FRMJC+ SACEM + SPRE	900,00
7561	Cotisations activités	45 000,00	6220	Rémunérations intervenants	41 400,00
			6250	Frais de déplacements	1 800,00
			6257	Fournitures activités	1 500,00
			6258	Entretien matériel	500,00
			6259	Investissement matériel	900,00
			6271	Remboursement cotisations (maladie, déménagements)	450,00
			6261	Frais de communication	200,00
			6262	Affranchissement - achat timbres	80,00
			6058	Frais de commissions ANCV (chèques vacances)	40,00
			6159	dons	170,00
			6260 + 6260-1	Frais de réception + spectacle de Noel	810,00
TOTAL RECETTES		51 700,00	TOTAL DEPENSES		51 700,00

Pour rappel, les ressources dont la MJC dispose (hormis les subventions 1900€ en 2024) sont constituées exclusivement du montant des adhésions et de vos cotisations pour les activités.

Il faut donc veiller à ce que le coût global des activités proposées ne dépasse pas les sommes perçues.

Le Bureau du CA est constamment vigilant sur cet équilibre budgétaire (l'année 2023 a été particulièrement difficile) Si certaines activités sont excédentaires, d'autres sont déficitaires. Cela s'explique par le nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément et la durée des séances par exemple.

Le CA est attaché à maintenir le montant des cotisations à un niveau attractif et supportable pour fidéliser les adhérents qui peuvent être quelquefois plusieurs membres d'une même famille ou qui pratiquent plusieurs activités.

Ces prochaines semaines, le CA doit étudier dans le détail le coût de chaque activité afin de fixer le montant des cotisations pour la prochaine saison.

Le CA pourrait prendre la décision de passer certaines activités à 30 séances annuelles (32 cette année) afin de limiter l'augmentation des cotisations qui sera inévitable pour les activités dont le coût est largement supérieur aux cotisations perçues.

Les subventions demandées cette année (Mairie de Fleurey, CCOM Ouche et Montagne et département FAVA) ont ciblé cette question des coûts des activités.

Le Conseil d'Administration

La MJC de Fleurey sur Ouche vit grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles depuis sa création en juillet 2001.

Elle continue d'exister avec des équipes qui se sont renouvelées et qui ont proposé aux habitants de la commune et de ses environs des activités variées répondant aux souhaits de ses adhérents.

L'an dernier, le CA s'est étoffé et a compté 13 administrateurs que nous remercions pour leur investissement.

La convocation pour cette AG était accompagnée d'un appel à candidature pour nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration qui peut compter jusqu'à 15 administrateurs selon les statuts de la MJC.

Composition actuelle du CA

- **Natalie ANJO**
- **Nicole BAUDERE**
- **Pauline BLAISE**
- **Marie BOUTON**
- **Pierre BUCHIN**
- **Rémy CORNELISSENS**
- **Loïc DELAUNAY**
- **Denise GUIGNARD**
- **Lucienne LECOUSTEAU**
- **Nadine MERA**
- **Agnès PERRET**
- **Dominique RUHLMANN**
- **Dominique VINCENOT**

A l'issue de l'AG du 5 avril 2024 , le CA a élu le Bureau parmi ses membres

Il est composé de:

- **Présidente : Nicole BAUDERE**
- **Trésorière: Marie BOUTON**
- **Secrétaire: Dominique RUHLMANN**

Selon ses statuts, il est prévu que le CA de la MJC composé de 13 membres depuis la précédente Assemblée Générale du 9 juin 2023 se renouvelle tous les ans d'un tiers de ses administrateurs. Cela concerne aujourd'hui le renouvellement de 5 personnes qui n'avaient pas été sortantes en 2023 et 2024.

Ces personnes peuvent se représenter, si elles le souhaitent.

Il s'agit de:

- **Nicole BAUDERE** - Présidente sortante - qui se représente
- **Dominique RUHLMANN** - Secrétaire sortante – qui se représente
- **Natalie ANJO** qui se représente
- **Lucienne LECOUTEAU** qui ne se représente pas
- **Loïc DELAUNAY** non adhérent

Le CA pouvant compter jusqu'à 15 membres, cela porte le nombre de candidats potentiels à 7.

Candidatures au CA

Sur les 7 postes disponibles, 5 candidatures ont été enregistrées et sont soumises au vote des adhérents:

Candidats sortants se représentant :

- **Nicole BAUDERE**
- **Natalie ANJO**
- **Dominique RUHLMANN**

Nouveaux candidats

- **Françoise PANIZZOLI** **adhérente anglais et yoga**
- **Nathalie RICHARD** **adhérente couture**

Vote et résultats :

Natalie ANJO, Nicole BAUDERE, Françoise PINAZZOLI, Nathalie RICHARD, Dominique RUHLMANN sont élues à l'unanimité.

RENTREE 2025

- Toutes les activités devraient être reconduites si le nombre des inscriptions est au même niveau que cette saison. Cela déterminera également le nombre de groupes à maintenir ou pas.
- Un nouveau flyer pour la saison 25/26 va être élaboré. Ses modalités de diffusion sont à étudier et vont faire l'objet d'une réflexion au sein du CA de même que les modalités d'inscriptions.
- La MJC participera comme tous les ans à l'animation des festivités du 14 juillet sur la commune de Fleurey
- Si la CCOM Ouche et Montagne organise, comme chaque année, la Journée des Associations le 1^{er} dimanche de septembre, la MJC répondra favorablement à son invitation pour y participer.

- Date de reprise des activités :
Comme indiqué précédemment au sujet du budget prévisionnel, en fonction du coût des activités et du montant de la cotisation fixée pour chacune d'elles, le CA déterminera le nombre de séances annuelles. La date précise de la rentrée se situera entre la mi-septembre et la 1^{ère} semaine d'octobre 2025 selon l'activité.

Projets 2025/2026

- **Propositions d'activités nouvelles à l'étude pour la saison prochaine:**
 - Activité théâtrale pour enfants de 7 à 9 ans
 - Zumba séniors
- **Elaboration d'un Règlement Intérieur :**
Pourquoi un règlement intérieur ?
Ce document, qui n'existe pas à la MJC jusqu'à présent, est destiné à compléter les statuts de l'Association et à préciser son fonctionnement.
Au fil des années avec l'augmentation du nombre d'adhérents, la multiplication des activités et des lieux où elles sont pratiquées, il s'avère indispensable d'adopter des règles de bon fonctionnement pour chacun d'entre nous, que nous soyons adhérents, animateur ou membre du CA.
Le CA va donc élaborer ce Règlement Intérieur qui sera applicable à la rentrée et distribué à tous au moment de l'adhésion.
- **Création d'un site internet propre à la MJC**
Plus largement que le support papier du flyer, ce site est un outil devenu indispensable pour faire connaître la MJC et diffuser des informations sur l'offre d'activités qu'elle propose.

Situation de l'ALES et sa demande auprès de la MJC: la parole au Président de l'ALES

Mr DELLERY, Président de l'ALES depuis 30 ans, présente l'Association Loisirs et Sports créée en 1985 à Fleurey . Elle a compté un nombre important d'activités qui ont peu à peu été abandonnées faute de pratiquants ou d'animateurs. A ce jour, il existe 4 sections : tennis de table, randonnée pédestre, jeux de société et canoë kayak. Ces activités de loisirs fonctionnent de façon autonome avec pour chacune d'elles un responsable de section.

Les activités sont gratuites puisqu'il n'y a pas d'animateur rémunéré, les adhérents paient seulement le montant de leur adhésion 18€ pour les adultes et 12€ pour les jeunes.

Ces dernières années, Mr DELLERY a exprimé son intention de laisser son poste de Président mais personne parmi les adhérents de l'ALES n'a souhaité prendre le relais.

D'un commun accord avec les adhérents, Mr DELLERY a pris contact au début de l'année 2025 avec Nicole BAUDERE afin de recueillir l'avis de la MJC sur l'éventualité de la reprise des activités au sein de la MJC si l'ALES venait à être dissoute, faute de candidatures pour assurer la présidence.

Demande qui a été formulée officiellement lors de l'Assemblée Générale de l'ALES à laquelle le Bureau de la MJC a été invité le 24 janvier 2025 . A l'exception de la section canoë kayak qui a un fonctionnement et des contraintes spécifiques à la pratique de ce sport et qui envisage de créer

une association indépendante, les 3 autres sections seraient prêtes à rejoindre la MJC si elle est d'accord avec ce regroupement. Elles disposent chacune de matériel pour son bon fonctionnement.

Dans cette éventualité, il précise que les créneaux horaires et les lieux où sont pratiquées ces activités depuis plusieurs années resteraient inchangés.

Le CA de la MJC qui s'est réuni le 11 février 2025, a répondu favorablement à cette sollicitation si aucune solution interne à l'ALES ne venait modifier cette demande d'ici la fin de l'année 2025. Il souhaite que le fonctionnement autonome des sections avec un responsable pour chacune d'elles perdure.

Cette intégration pourrait être effective à partir de janvier 2026.

C'est pourquoi la MJC a tenu à inviter les dirigeants de l'ALES à cette Assemblée Générale des Adhérents afin qu'ils puissent exposer ce projet.

INTERVENTION DE SANDRINE CARBONEL

Directrice de la Fédération Régionale des MJC de la région Bourgogne Franche-Comté

Tout d'abord, elle tient à féliciter la MJC de Fleurey pour sa vitalité et son souci de répondre aux besoins et désirs de la population des environs de Fleurey. Le sérieux mis par l'équipe dirigeante dans la gestion de la structure est récompensé par le nombre croissant d'adhérents, d'activités proposées et de groupes ouverts pour répondre à la demande. Ce sont des signes de bonne santé de notre MJC qui continue à faire de nouvelles propositions d'activités

Elle souligne que bien des MJC de la région Bourgogne Franche-Comté n'ont pas 1 CA aussi étoffé avec 13 personnes qui s'impliquent dans son fonctionnement. C'est un réel pari de réussir à faire vivre une telle structure en zone rurale.

La présence d'un nombre conséquent d'adhérents à cette Assemblée Générale en est le témoin. C'est un atout indéniable à l'heure où la fidélisation du public peut faire souvent défaut. Le fait qu'une autre Association de la commune en difficulté pour renouveler son équipe dirigeante puisse faire appel à la MJC pour reprendre une partie de ses activités témoigne de la reconnaissance de la place occupée par la MJC à Fleurey.

Elle nous encourage à mettre en place le règlement intérieur que nous avons en projet et qui viendra préciser nos règles de fonctionnement.

Elle fait état de l'aide que la FRMJC peut apporter aux MJC dans leur fonctionnement et répondre aux questions qu'elles se posent. Elle relate d'ailleurs que le Bureau de la MJC de Fleurey la sollicite régulièrement pour des questions de contractualisation avec les animateurs, de statut des animateurs bénévoles, d'imputation budgétaire, par exemple.

Elle est confiante dans la capacité de l'équipe de la MJC à gérer son fonctionnement et souhaite que les adhérents s'impliquent pour faire vivre et perdurer la structure.

L'ordre du jour étant épuisé, Nicole BAUDERE remercie tous les participants de leur présence et les invite à partager le pot de l'amitié.